



# SCOLARITÉ CENTRALE

scocentrale@univ-perp.fr  
04 68 66 22 95

## LES PROCÉDURES

### REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION



### REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

**1er CAS:**  
J'annule  
mon inscription



**Ma demande doit être effectuée impérativement avant le 1er novembre, après cette date elle ne sera pas recevable!!!!**

1. Sur le site de l'UPVD, onglet formation, scolarité, remboursements, je télécharge, renseigne et signe le formulaire
2. Je le retourne par mail à: remboursements@univ-perp.fr avec:
  - **Mon RIB, le remboursement ne peut être effectué sur un autre compte**
  - Le certificat de scolarité de mon nouvel établissement

23€ de frais de gestion seront déduits du remboursement

### REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

**3ème CAS:**  
Ma demande  
d'exonération a reçu  
un avis favorable



1. Sur le site de l'UPVD, onglet formation, scolarité, remboursements, je télécharge, renseigne et signe le formulaire
2. Je le retourne par mail à: remboursements@univ-perp.fr avec:
  - **Mon RIB, le remboursement ne peut être effectué sur un autre compte**
  - La lettre notifiant l'avis favorable de la commission

### REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

#### 4 procédures selon mon profil

- 1er cas: J'annule mon inscription
- 2ème cas: Je suis boursier et j'ai réglé mes frais d'inscription
- 3ème cas: Ma demande d'exonération a reçu un avis favorable
- 4ème cas: Mon statut a changé (apprenti, MEEF...)

NEXT

### REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

**2ème CAS:**  
Je suis boursier



1. Sur le site de l'UPVD, onglet formation, scolarité, remboursements, je télécharge, renseigne et signe le formulaire
2. Je le retourne par mail à: remboursements@univ-perp.fr avec:
  - **Mon RIB, le remboursement ne peut être effectué sur un autre compte**
  - Ma notification d'attribution **définitive** de bourses 2022/2023

### REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

**4ème CAS:**  
Mon profil a changé  
(apprenti, MEEF)



1. Sur le site de l'UPVD, onglet formation, scolarité, remboursements, je télécharge, renseigne et signe le formulaire
2. Je le retourne par mail à: remboursements@univ-perp.fr avec:
  - **Mon RIB, le remboursement ne peut être effectué sur un autre compte**
  - Apprentis: l'autorisation du SFCA, MEEF: le PV d'installation